

ANNEXE 1 au règlement intérieur d'occupation des salles municipales Tarifs 2023 de location de salles

En application de l'article L.2125-1 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques, toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance dans la limite des tarifs fixés par le Conseil municipal sauf dérogation.

La grille tarifaire est fixée par délibération du Conseil Municipal du :

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur lors de l'utilisation de la salle.

Ces prix sont nets : eau, électricité et chauffage compris.

Grille tarifaire pour les particuliers saint albinais

	Tarifs				
	Journée (hors week-end	Week-end			
	et jours fériés)	et jours fériés			
	Tarifs	Tarifs	Arrhes	Caution	
Salle polyvalente	243 €	366 €	110€	500 € (2x250€)	
Salle La Grange	353 €	590 €	180 €	750 € (3x250€)	

Grille tarifaire pour les autres publics

	Tarifs					
	Journée (hors week-	Mensuel pour	Arrhes	Caution (Sauf pour		
	end et jours fériés)	activités régulières		activités régulières)		
Associations hors Saint Aubin Routot						
Salle polyvalente	54 €	171 €		500 € (2x250€)		
Salle La Grange	86 €	214 €		750 € (3x250€)		
Autres organismes (entreprises, comités d'entreprise,)						
Salle polyvalente	375 €		110 €	500 € (2x250€)		
Salle La Grange	535 €		180 €	750 € (3x250€)		

Autres prestations

FORFAIT	Tarifs	
Location couverts	1.50 €	